

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°DNCMP/ 382 /F/2025-2026
POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, ET LA MISE EN SERVICE DES
CLIMATISEURS DE 70000BTU ET ACCESSOIRES.**

Date de publication : 27 / 12 /2025

Date d'ouverture des offres : 03 / 02 /2026

Objet

1. L'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi lance un avis d'Appel d'Offres Ouvert International pour la fourniture, l'installation, et la mise en service des climatiseurs de 70000 BTU et accessoires dont les spécifications techniques sont reprises à la deuxième partie de ce dossier.

Financement du marché

2. Le marché sera financé sur fonds propres de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi, exercice 2025-2026.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'appel d'Offres Ouvert International (AAOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Le marché est à exécuter dans un délai maximum de cent vingt (120) jours calendaires.

Conditions de participation

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

6. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

7. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi, sise à l'Aéroport International Melchior NDADAYE, Tél : +257 22 20 31 02 (Secrétariat DG) ; E-mail : aacbburundi@gmail.com, moyennant le paiement de 100.000 mille Francs burundais (BIF 100. 000) à verser 50% au crédit du compte n° CC 10379 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi et 50% au crédit du compte N°CC 10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, **dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.**

8. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International Melchior NDADAYE, Tél : +257 22 20 31 02 (secrétariat DG) ; E-mail : aacbburundi@gmail.com, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 12 de l'Avis d'Appel d'Offres.

4

Présentation de l'offre

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de deux millions cinq cent mille de francs burundais (BIF 2 500 000) pour les soumissionnaires locaux ou toute autre monnaie équivalent (dollar américain ou euro) convertible par la Banque de la République du Burundi pour les soumissionnaires étrangers.

Validité des offres

10. Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

11. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée au point 17 ci-dessous au plus tard le 03 / 02 / 2026 à 10 heures précises.

12. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Visite du lieu d'installation

13. Une visite du lieu d'installation des climatiseurs est prévu le 03./02/2026 à 10 heures 30min. Le rassemblement se fera devant le bloc administratif de l'AACB adresse mentionné au point 17.

Séance d'ouverture des offres

14. L'ouverture des offres aura lieu le ...03.../...02.../2026 à 10 heures 30min.

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International Melchior NDADAYE. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP doit assister à la séance d'ouverture des offres.

16. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour l'offre technique

1. Les preuves d'achat du dossier de cet Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
2. La déclaration d'origine des fournitures suivant le modèle en annexe 2 ;
3. La déclaration de nationalité suivant le modèle en annexe 3 ;
4. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité pour les soumissionnaires locaux ou l'équivalent pour les étrangers ;
5. Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en cours de validité pour les soumissionnaires locaux ou l'équivalent pour les étrangers ;
6. Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce qui date au plus de trois (3) mois pour les soumissionnaires locaux ou l'équivalent pour les étrangers ;
7. Le certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) pour les soumissionnaires locaux ou l'équivalent pour les étrangers ;
8. Un acte d'engagement rédigé suivant le modèle en annexe 1 au présent DAO.
9. La garantie bancaire de soumission suivant le modèle en annexe 4.

10. Les spécifications techniques des climatiseurs et des accessoires à fournir ;
11. Le Prospectus et la fiche technique en original des climatiseurs et des accessoires proposés ;
12. Une attestation de visite du lieu d'installation des climatiseurs.

b) Pour l'offre financière

1. Le détail des prix suivant le modèle en annexe 8 ;
2. Le bordereau des prix unitaires rédigé suivant le cadre du bordereau des prix unitaires selon le modèle en annexe 5 ;
3. Un acte de soumission rédigé suivant le modèle en annexe 6 ;
4. Le délai d'exécution.

NB : L'absence ou la non-conformité d'un de ces éléments ci-haut spécifiés entraîne automatiquement le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code de Marchés Publics.

Adresse

17. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Autorité de l'Aviation Civile du Burundi
Aéroport International Melchior NDADAYE
B.P 694 Bujumbura- Burundi
Tel : +257 22 20 31 02(Secrétariat DG)
E-mail : aacbburundi@gmail.com

Allotissement

18. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE
DE L'AVIATION CIVILE DU BURUNDI**

Lt Col Gervais HARERIMANA